Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, Mai 11 1904. — No. 26

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)........ 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Les Crucifix du Manitoba

Sous ce titre, *Un ancien député* publie dans le *Rappel* l'article très logique et plein d'apropos que voici:

J'ai devant moi une jolie étude intitulée "Le Christ de la France" et que vient de publier dans "La Presse" l'honorable L. O David.

C'est un cri d'énergique protestation, de légitime indignation de révolte irrésistible contre la persécution religieuse qui ne semble plus connaître de limites là-bas: l'auteur rend bien ce que nous avons ressenti, et l'émotion toute chrétienne qui le tient si empoigné est bien la même émotion qui nous tient tous et qui nous fait dire avec lui "Pauvre Christ! quel mal a-t-il donc fait à ces malheureux?"

Le sentiment qui a inspiré le noble sénateur n'est pas un sentiment de générosité: Un enfant ne fait pas de générosités à sa mère! c'est bien plutôt ce sentiment de cordiale fraternité qui nous pousse à fraterniser toujours avec les vrais Français de la France, au point que la persécution dont ils souffrent nous fait souffrir nous-mêmes

Or, comment se peut-il que le malheur des nôtres, du Manitoba, ne communique point la même chaude sympathie à l'âme vraiment vaillante et généreuse de notre compatriote? C'est pourtant bien plus le même sang qui coule dans les mêmes veines: ceux-ci sont vraiment nos frères, ce sont vraiment les nôtres.

Le Christ, dira-t-on, n'a pas été chassé des palais de justice, ici. C'est vrai, mais il n'entre plus dans les écoles. Il existe bien encore, on le voit bien toujours, accroché aux murs des vieilles écoles en existence avant 1890, mais vous ne le trouverez plus dans les écoles de la nouvelle loi; ON N'A PAS VOULU QU'IL Y ENTRE!

Quand un sentiment aussi hostile à ce que nous avons de plus cher, inspire aujourd'hui les exécuteurs de la loi manitobaine, êtes-vous bien sûr, M. David, que demain ils ne feront pas comme en France. C'est-à-dire, un pas de plus et que l'expulsion du Christ des écoles anciennes comme des nouvelles ne sera pas avant longtemps un fait accompli!

Vous nous dites: "Pauvre France! nous ne suivrons pas son exemple. Nous ne renierons pas le crucifix que nos missionnaires présentaient à nos pères... Non, nous les garderons ces croix et ces crucifix pour lui en donner quand elle en voudra..."

Dites donc, plutôt, que vous aurez les crucifix de Manitoba à donner à la France: ce sera plus vrai!

UN ANCIEN DE UTE.

LA GUERRE

La guerre russo-japonaise se poursuit avec des péripéties émouvantes. On se fait une guerre à mort. Des deux côtés, il y a de la tactique, de la bravoure, du dévouement. Les dernières dépêches nous font croire que le Japon a momentanément le dessus. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que les agences télégraphiques sont ici défavorables à la Russie. Les journaux que nous recevons d'Europe donnent sous un tout autre jour le rapport quotidien des opérations de cette guerre. Quoiqu'il en soit, on croit Port-Arthur isolé et les Russes acculés à des positions difficiles. Voici le texte du général en-chef russe Kuropatkine, sur la fameuse bataille de la rivière Yalu:

"Le major-général Kashtalinsky fait rapport ainsi qu'il suit:

"Je considère de mon devoir de rapporter les détails de la sanglante mais glorieuse bataille que les troupes sous mes ordres ont soutenue le 1er mai contre les forces supérieures en nombre de Japonais.

"De bonne heure le matin du 30 avril les Japonais ont commencé de presser notre flanc gauche, ayant le soir précédent occupé les hauteurs de Khussan après une attaque dont le résultat fut que j'ordonnai au 22e régiment, qui avait occupé Khussan, de se replier à travers la rivière Ai, sur notre position à Potietinsky.

"Le matin du même jour, commença de Wijou un bombardement violent et de longue durée, de toute notre position à Kulien-Tcheng. Je prévis qu'après le bombardement au cours duquel 2,500 projectiles ont été lancés, les Japonais prendraient l'offensive.

"Je reçus du lieutenant-général Sassulitch l'ordre d'accepter la bataille et de maintenir ma position aux forts de Potietinsky.

"Mon flanc gauche était défendu par deux bataillons du 32e régiment et par la 3e batterie de la 6e brigade.

"Les Japonais ont pris l'offensive à 5 heures du matin, en dépêchant au moins une division d'infanterie qui, s'avançant en colonne, a subi des pertes énormes, mais a traversé la rivière et a attaqué notre position exposée au feu de 36 canons de campagne et de batteries de siège.

"Les Japonais avancèrent et occupèrent la position.

"Vers midi je constatai que les Japonais avaient mis en déroute le bataillon du 22e régiment stationné à Chin Gou et tournaient mon flanc gauche.

"A 1 heure de l'après-midi, mon flanc gauche fut renforcé de deux bataillons du 11e régiment et d'une batterie commandée par le lieutenant colonel Moravsky, qui avaient été envoyé des réserves par le général Sassulitch, avec ordre de maintenir leur terrain jusqu'à ce que 9e et 11e régiments fussent partis de Sakhodza.

"J'ordonnai au 11e régiment de prendre une position dominante à l'arrière, d'où il pouvait de deux côtés faire feu sur l'ennemi.

"Je gardai en réserve la batterie du colonel Maravsky et donnai ordre au 12a régiment, à la 3e batterie et aux canons à tir rapide de se retirer sous le couvert du 11e régiment.

"Mon chef d'état-major a conduit l'arrière-garde à sa position.

"A 1 heure, les Japonais se sont approchés si près de la position défendue par le 11e régiment que la 3e batterie n'a pu tenir sous le feu croisé, et, prenant position à une courte distance des Japonais, y est restée jusqu'à la fin du combat et a perdu son commandant le lieutenant colonel Moravsky.

"Les Russes se sont repliés en bon ordre sur Feng-Ouang-Tcheng.

"Les hommes de la 3e division ont conservé leur excellent moral et plus de 700 blessés se sont rendus à Feng-Ouang Tcheng avec ces régiments."

Nos Affaires Municipales

Procès verbal d'une assemblée spéciale tenue lundi le 2 mai 1904.

Présents Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil et Messrs. les Cons. Gauvin, T. Pelletier, G. Couture, Cusson, P. Couture, Marcoux et Metcalfe, après lecture de l'avis de convocation.

Le Cons. Cusson présente le dixième rapport du Comité d'Eau et Eclairage en ces termes:

"Votre Comité a ouvert et pris en considération les diverses soumissions faites tant pour la fourniture des tuyaux de plomb, plomb en gueuse, robinets de cuivre, que pour la construction de l'usine hydraulique et le creusage et remplissage des tranchées nécessaires à la pose des conduits d'eau, et il recommande que les soumissions suivantes soient acceptées:

"1o. Pour les tuyaux de plomb, plomb en gueuse et robinets de cuivre, Messieurs Allaire & Bleau au prix de $3987.48."

"2o. Pour la construction de l'usine hydraulique, Monsieur J. A. Senécal au prix de $13535.00".

"3o. Pour le creusage et remplissage des tranchées, O. L. Hénault au prix de $19018.00."

Ce rapport est adopté et la séance est levée.

Le Manitoba.

Mercredi. 11 Mai 1904

Une Surprise

Le *Canada* s'est senti pris tout à coup d'un zèle incommensurable pour les écoles séparées d'Ontario, en d'autres termes, pour les écoles catholiques. Assurément c'est pour le moins une surprise. Le *Canada*, la feuille à M Langlois, la cheville ouvrière de la fameuse ligue de l'enseignement créée à l'image de la ligue d'enseignement du franc-maçon français Macé—ligue dont le but avoué est de chasser Dieu de l'école,—le *Canada*, disons-nous, se constituant le champion des écoles catholiques ! ! ! Est-ce le diable, qui, devenu vieux, se ferait moine ? Ce zèle soudain est si indiscret qu'on peut, sans injustice, en soupçonner la sincérité. En effet le *Canada* termine son article par cette boutade :

> "Heureusement, le parti libéral est au pouvoir à Toronto et à Ottawa, et les catholiques d'Ontario n'ont pas à craindre le sort de leurs frères du Manitoba."

Ce serait incroyable si ce n'était écrit en toutes lettres ! Le parti libéral, le protecteur des écoles séparées catholiques ! ! ! ! Combien de points d'exclamation faudrait-il mettre ?

Vos frères du Manitoba, gens du *Canada*, c'est un gouvernement libéral— le gouvernement de M. Greenway,— qui les a spoliés et violentés ! C'est ce gouvernement qui les a privés de leurs écoles !

C'est l'opposition libérale, à Ottawa, qui les a frustrés des avantages de la loi par laquelle on voulait les réintégrer dans leurs droits !

Et c'est le gouvernement libéral d'Ottawa qui refuse absolument et obstinément de venir à leur secours, bien qu'il ait eu, depuis huit ans, une majorité considérable pour appui !

C'est encore un gouvernement libéral qui, à Québec, il y a quelques années, a voulu désintégrer le système scolaire de la province de façon à n'en faire, pour ainsi dire, qu'un système minuscule où seraient disparus plusieurs des principaux traits caractéristiques de l'école catholique.

Et en présence de tous ces évènements, devenus historiques, comment le *Canada* peut-il avoir l'impudence de présenter à ses lecteurs les gouvernements libéraux comme des gouvernements protecteurs de l'école catholique? C'est l'inverse de la réalité.

Notes Politiques

Le dernier *Echo du Manitoba* salue par les paroles suivantes l'œuvre accomplie à la dernière convention des conservateurs :

"Quelles bêtises monumentales peut inspirer l'esprit de parti..."

Ainsi, messieurs les conservateurs, qui avez jugé à propos d'exprimer votre opinion sur les affaires publiques, vous n'êtes, d'après l'*Echo*, que des bêtas. Un peu plus loin, dans le même article, il vous traite d'ignorants, de stupides, etc., D'argumentation, point.

N'est-ce pas que c'est bien trop bête pour mériter une réponse.

AU CLUB CONSERVATEUR

Le porte-feuille offert par l'Hon. M. LaRivière a été gagné par M. Uldéric Trudeau, après un intéressant tournoi de cartes.

***

M. Ant. Gauvin offrait aussi récemment, une boîte de cigares en enjeu. L'heureux vainqueur a été M. Philippe Turenne, qui a immédiatement fait sauter le couvercle de la boîte et en a fumé le contenu en compagnie des autres membres présents.

***

L'assistance au club est toujours considérable.

Association des Journalistes Canadiens-français

Grand congrès des journalistes français d'Amérique, à Montréal, en juin, 1904.

Nous recevons de Montréal la lettre suivante, que nous publions avec plaisir. Nous applaudissons à la formation de l'Association des Journalistes canadiens-français ; nous croyons aux résultats bienfaisants d'un congrès des membres de cette Association à Montréal, en juin prochain. La rédaction du MANITOBA sera heureuse de faire partie de cette confraternité.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE

Vous avez peut-être entendu parler déjà de l'Association des Journalistes Canadiens-Français, fondée à Montréal, il n'y a pas encore un an.

Quoi qu'il en soit, un rapide examen des documents que nous avons l'honneur de vous soumettre ci-contre vous fera mieux connaître ce que nous sommes, ce que nous voulons faire et l'organisation, encore à compléter, au moyen de laquelle nous espérons réaliser nos desseins.

A l'occasion des grandes fêtes jubilaires de l'Association Nationale Saint-Jean-Baptiste, cette année, notre Association des journalistes a cru opportun d'organiser un congrès de la presse française d'Amérique, sur l'invitation et sous les auspices de l'Association Nationale.

Nous désirerions rassembler autour de notre syndicat professionnel, encore au berceau, des délégués autorisés de tous les journaux de langue française tant au Canada qu'aux Etats Unis.

Ne fût-ce que pour un jour, nous serions très heureux d'amener célébrer avec nous ces grandes fêtes de la famille franco-américaine, qui se préparent, pour le 24 juin, à Montréal, tous nos estimés camarades, connus ou inconnus, qui tiennent, comme nous, une plume française en Amérique.

Il nous serait particulièrement agréable de lier ou de renouveler connaissance avec tous ces confrères éloignés, mais non moins sympathiques pour cela, de leur serrer fraternellement la main. Nous saisirions l'occasion de recueillir les conseils de leur sagesse et de leur expérience sur le mode le plus efficace de donner aux idées françaises, au Nouveau Monde, par l'entremise de la presse qui les développe, le plus grand relief, la plus salutaire influence pour l'avancement de nos intérêts nationaux que puisse rêver l'ardent patriotisme dont nous nous inspirons tous également.

La circonstance se prêterait aussi fort bien à une étude "en famille" de la situation professionnelle du journalisme franco-américain, des possibilités d'amélioration qu'elle présente et des moyens les plus appropriés qui peuvent s'offrir d'assurer une telle amélioration : extension de notre syndicat ; fédération de groupes identiques ; fondation d'offices de publicité et bureaux de recrutement professionnel ; garantie des droits d'auteurs ; respect des personnes dans les polémiques, etc., etc.

Ayant en vue toutes ces graves considérations, la commission spéciale, chargée par notre Association d'organiser le congrès jubilaire de juin 1904, ne croit pas être indiscrète en vous invitant à représenter vous même ou faire représenter par un collègue dûment autorisé, votre estimable journal à ces premières assises officielles de la presse française d'Amérique.

Nous nous plaisons donc à compter sur la faveur d'une réponse prochaine à la chaleureuse invitation que nous vous transmettons dès aujourd'hui, réponse qui nous apportera votre adhésion formelle au projet du congrès et la promesse de votre personnel concours.

Sur réception de cette adhésion, que nous espérons obtenir avant le 20 mai, au plus tard, nous nous empresserons de vous communiquer tous les détails utiles sur l'organisation définitive du congrès, les facilités de transport et de séjour que nous comptons pouvoir garantir à nos hôtes journalistes, etc.

Le premier congrès de la presse française d'Amérique aura lieu à Montréal, tout probablement aux dates des 25 et 26 juin 1904.

Comptant sur l'avantage de de vous y trouver, nous demeurons, monsieur et cher confrère, Vos cordialement dévoués.

Pour la commission,

AMEDEE DENAULT, Président
P. ARTHUR COLE, Secrétaire,
Boîte de Poste 2182,
Montréal.

La langue française marche de pair avec la langue anglaise

Il y a quelque temps, Dom Benoit, le vénérable curé de Notre-Dame de Lourdes, faisait une commande à une maison d'affaires de Hamilton, Ont. Le révérend Père, ayant écrit en français, a reçu une stupide et méchante invitation de parler l'anglais. Voici la lettre de la maison de Hamilton et la réponse très opportune qui l'a suivie :

Hamilton, Ont., April 29 1904.

Dear Sir :

We have received a letter from you written in French ; also one of our order sheets on which you have written: an "Iron Mitre Box $6.75". We would ask you to tell us what you wish us to do in reference to this and would request that you write us in English as we do not understand French.

Yours truly,

Stanley Mills & Co. Limited

REPONSE

Notre Dame de Lourdes, Man, le 3 mai 1904.

Monsieur le Gérant de Stanley Mills & Co.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre carte postale du 29 avril dernier, où vous me priez de vous renouveler en *anglais* la commande que j'avais précédemment faite en français à votre maison.

Mon bon ami, *je ne ferai plus aucune commande à votre maison*, jusqu'à ce que j'aie appris que vous avez un employé, *sachant parler et écrire le français*. Je vais de plus prier tous les supérieurs de nos maisons religieuses *d'adopter la même ligne de conduite*.

Comment ! Les Français voyagent aujourd'hui *dans toute l'Angleterre* et se font comprendre *dans leur langue* par tous les anglais qui ont un peu d'éducation; et au Canada, où, politiquement et socialement, le français marche de pair avec l'anglais, un Français devra trouver un traducteur pour faire une commande à une maison de commerce qui inonde toute la Puissance de ses prospectus.

Je vous assure, mon bel ami, que je prendrai un peu de temps avant de chercher un traducteur.

Agréez, cher Monsieur, tous les respects qui vous sont dus.

DOM PAUL BENOIT,
Supérieur des Chanoines réguliers de l'Im. Con.

Revision des Listes

Nous publions de nouveau la liste des bureaux de revision des listes électorales et des dates où chaque aspirant électeur devra faire enregistrer son nom. Qu'on veuille bien prendre note de ces lieux et de ces dates et s'en servir.

Que chaque homme ayant droit de vote soit inscrit sur les listes.

Division Electorale de Saint-Boniface—A Saint-Boniface, mercredi et jeudi le 25 et 26 de mai, à l'hotel de Ville ; à Saint-Vital Ouest, vendredi le 27 mai, à la résidence de M. J. P. Dumas ; à Saint-Norbert Ouest, samedi, le 28 mai, à la résidence de M. G. T. Landry ; à Royal, lundi le 30 mai, à la résidence de M. Cyrille Marchand ; à Ste Agathe Ouest, mardi, le 31 mai, à la résidence de M. Azarie Gauthier ; à Ste Agathe Est, mercredi le 1er juin, à la résidence de M. Euclid Olivier ; à Saint-Adolphe Est, jeudi le 2 juin, à la résidence de M. A. Lavoie ; a Saint-Norbert Est, vendredi le 3 juin, à la résidence de M. A. Vermette ; à Saint-Vital Est, samedi le 4 juin, à la résidence de M. J. Ranger ; à Norwood, lundi le 6 juin, à la résidence de M. Thomas Halpenny ; au pont Louise, mardi le 7 juin, au magasin de M. Jas McGrath.

Division Electorale de Assiniboia—A Saint-François Xavier, mercredi le 25 mai, dans la salle municipale ; à Headingly, jeudi le 26 mai, à la maison de pension de D. Williamson ; à Saint Charles, vendredi le 27 mai, au magasin de F. Ness ; à St. James samedi le 28 mai, au magasin de W. F. Lane ; à la Carrière de la ville, lundi le 30 mai, dans le magasin de Blault ; à Lillyfield, mardi le 31 mai, à la résidence de J. Phipp ; à Rosser, jeudi le 2 juin dans le magasin de E. E. Price ; à la Baie St Paul, samedi le 4 juin à la résidence de J. Patton ; à Saint Eustache, lundi le 6 juin, dans le magasin de Dumas Carrière ; à Elie, mardi le 7 juin, dans le magasin de Ed Bernardin.

Division Electorale de Carillon—A Woodridge mercredi matin, le 25 mai, à la résidence de Alfred Nault ; à Sandiland, mercredi soir le 25 mai à la résidence de Isidore Tourond ; à Bedford, jeudi matin, le 26 mai, à la résidence de Isidore Burelle; à LaBroquerie, vendredi le 27 mai, à la résidence de Hector Fabras ; à Steinbach, samedi le 28 mai, à la résidence de Cornelius Ratzlaff ; à Grunthal, lundi matin le 30 mai, à la résidence de Johan Braun ; à Hockstadt, lundi soir le 30 mai, à la résidence de Adolp Mueller; à Saint-Pierre, mardi le 31 mai, au bureau de la cour de Comté ; à Otterburne, mercredi le 1er juin, à la résidence de Charles Baleau ; à Otterburne Ouest, jeudi matin, le 2 juin, à la résidence de Henry Jenkling ; à Aubigny, jeudi soir le 2 juin à la résidence de Octave Roy ; à Morris, vendredi, le 3 juin, à la résidence de Robert Turner sur le lot de rivière No. 358 ; à Saint Jean Baptiste, samedi le 4 juin, à la résidence de Aimé Beaubien sur le lot de rivière No. 242 ; à Ste Elizabeth, lundi le 6 juin à la résidence de Adolphe Lacharité ; à Saint Malo, mardi le 7 juin, à la résidence de James Forstoll.

Division Electorale de La Vérandrye—A Grande Pointe, mercredi, le 25 mai, à la résidence de Ambroise D. Lepine section 19-9-4 est ; à l'Ile des Chênes, jeudi le 26 mai, à la résidence de Octave Lamoureux, section 34-8-4 est ; à Niverville, vendredi le 27 mai, à la residence de Charles Harrison ; à Prairie Grove, samedi le 28 mai, à la résidence de Henry Bolton, section 35-9-4 est ; à Lorette lundi le 30 mai, à la résidence de Séraphin Mireault lot 90 ; à Rosewood, mardi le 31 mai à la résidence de John Hourie, section 15-9-6 est ; à Ste Anne, mercredi, le 1er juin à la résidence de Joseph Girouard, section 4-8-7 est ; à La Broquerie jeudi le 2 juin, à la résidence de Joseph Granger section 1-7-7 est ; à la résidence de Hermas Hébert, vendredi le 3 juin ; à Giroux samedi, le 4 juin, à la résidence de Philippe Houle, section 15-7-7 est ; à Steinbach, lundi le 6 juin à la résidence de Arthur Horley, section 21-7-7 est.

Division Electorale de Manitou—A Snowflake, mercredi et jeudi, le 25 et 26 mai dans la salle Handford ; à Mowbray, vendredi et samedi le 27 et 28 mai, dans le magasin de Mittchell ; à Swan Lake, lundi et mardi, le 30 et 31 mai, dans le bureau de M Scott ; à Somerset, mercredi et jeudi, le 1er et 2 de juin, dans la salle Decosse ; à Altamont, vendredi et samedi juin 3 et 4 dans la salle Orange ; à Manitou, lundi et mardi, le 6 et 7 de juin, dans la salle Speddings ; à LaRivière, mercredi et jeudi le 8 et 9 de juin, dans la salle Rutherford.

Divisions Electorale de Morris—A Letellier, mercredi et jeudi, Mai 25 et 26, dans la salle municipale; à Saint-Jean-Baptiste, vendredi et samedi mai 27 et 28, dans la salle C. M. B. A ; à Morris, lundi après-midi, lundi soir et mardi, mai 30 et 31, dans le bureau de la cour de Comté; à Lowe Farm, mercredi soir et jeudi, juin le 1 et le 2, à la résidence de Amable Gaudry; à La Salle, samedi après-midi, samedi soir et lundi, juin le 4 et le 6, à la résidence de Modeste Gaudry; à Starbuck, mercredi soir et jeudi, juin le 8 et 9, à la résidence de D. McKellar ; à Sperling, lundi soir et mardi, juin le 13 et le 14, à la résidence de George W. Webster.

Juge de paix gueri

UNE MALADIE DE FOIE CHRONIQUE ET UN TERRIBLE MAL D'ESTOMAC GUERI PAR L'EMPLOI DES PILULES DU DR CHASE POUR LES ROGNONS ET LE FOIE.

Dans chaque famille il y a des dyspeptiques.

Comme les Dr Chase's Kidney-Liver Pills guérissent ces cas plus rapidement qu'aucun autre remède, on les considère comme une médecine indispensable dans les familles.

M. C. F. Immel, cordonnier, Western Hill, Ste-Catherine, Ont, écrit: J'ai employé les Dr Chase's Kidney-Liver Pills régulièrement pendant un certain temps et je les considère supérieures contre les indispositions du foie, la circulation défectueuse, l'indigestion le mal de tête et la constipation, ce sont mes maladies. J'ai essayé bien de remèdes, mais je n'obtins aucun soulagement jusqu'au jour où j'employai les Dr. Chase's Kidney-Liver Pills, et quelques boites de cette préparation m'ont entièrement guéri. Je n'ai pas l'habitude de louer les médecines, mais réellement je ne puis trop louer les Dr Chase's Pills, car elles m'ont fait un bien immense."

M. D. C. Holmes, juge-de-paix pour Lincoln County, écrit : "Je connais bien M. C. F. Immel et je le considère comme un citoyen respectable de toutes manières. Je le connais depuis l'enfance et est droit et honnête."

Dr Chase's Nerve Food, 50c. la boîte, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co., Afin de vous protéger contre les imitations le portrait et la signature du Dr Chase sont placés sur chaque boîte.

Le Roi et la Reine

La Patrie

Leurs Majestés viennent de faire en Irlande une visite qui portera de bons fruits.

La population ne s'est pas montrée partout enthousiaste. Mais elle a été respectueuse et paisible. Il était difficile de s'attendre à plus dans les conditions actuelles.

L'Irlande lutte pour l'autonomie politique. Elle possédait naguère une législature. Elle veut la reconquérir. Tant qu'elle n'aura pas atteint son but, elle se jugera persécutée.

L'esprit public est meilleur bien meilleur aujourd'hui qu'il ne l'a été depuis longtemps. L'Irlande n'est plus en révolution. Elle combat par les moyens parlementaires, par les méthodes légitimes et constitutionnelles.

Le dépeuplement de l'Irlande par l'émigration est l'un des phénomènes politiques de notre époque. La moitié de la population a laissé le sol natal. Les Irlandais restent fidèles à leur rece, à leurs traditions en toutes circonstances et dans tous les pays où ils transportent leurs pénates. Très énergiques, très intelligents, ils font invariablement leur marque dans les contrées qu'ils choisissent pour leurs patries d'adoption.

A ceux qui les accusent d'ambition, d'accaparement, nous disons: "Ils sont travailleurs !"

L'homme éminent qui préside en ce moment aux destinées de l'Empire Britannique, a déjà accompli de grandes choses. Son esprit de tolérance, son sens pratique, sa longue expérience ont été de puissants facteurs de paix et de réconciliation entre les peuples.

Souhaitons qu'avant de clore son règne, il parvienne à donner à l'Irlande le contentement après lequel elle soupire depuis de si longues années.

MENUS PROPOS

Chez le coiffeur.

Un lycéen qui vient de se faire couper les cheveux demande timidement :

—Croyez-vous que j'aurai de la barbe ?

—? ? ?

—Mon père avait une très belle barbe.

Le coiffeur un peu embarrassé:

—Je crois plutôt que vous tiendrez de madame votre mère

Ville de St-Boniface

Des soumissions seront reçues jusqu'à Vendredi le 20 courant pour le pavage en neuf du Pont de la Seine en madrier de 3 pouces.

Saint-Boniface, 11 mai 1904.

THEO. BERTRAND,
Sec-Trésorier

THE LIQUOR LICENSE ACT

The following application has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. (4), in the office of the Chief License Inspector, Parliament Buildings, Winnipeg, at the hour of 7.30 P. M. on Monday the 30th day of May A. D. 1904

Emmanuel Couture, of the Quebec Hotel, situated in the Jean Block, in the Town of St. Boniface, on lot No. 717, Subdivision 64, Cor. Dumoulin & St Joseph St.

J. PENROSE,
Chief License Inspector.

Dated at St. Boniface this 11 day of May A. D. 1904.

MUNICIPALITE DE MONTCALM

AVIS

Est par les présentes donné aux contribuables de la dite municipalité que le rôle d'évaluation de 1904 a été retourné à mon Bureau et accepté par le conseil.

Toute personne est invitée d'examiner le dit Rôle de cette date jusqu'au cinquième jour de mai 1904 et toute personne désirant porter plaintes contre le dit rôle devra le faire le ou avant le cinquième jour de mai 1904 en adressant sa plainte au Secrétaire-Trésorier soussigné.

Le conseil siègera en cour de Révision pour considérer les dites plaintes s'il y en a et reviser le dit rôle le (17) dix-septième jour de mai 1904 à Letellier à dix heures Avant-midi.

Donné sous ma signature à St Jean Baptiste ce 30ième jour de mars A. D. 1904

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trésorier.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, pour l'année 1902, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Total de Minots*
Blé	53,077,267
Avoine	34,478,160
Orge	11,848,422
Lin	564,440
Seigle	49,900
Pois	34,154
Total	100,052,343

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

Sans compter les récolte de pommes de terre et autres légumes

12,000 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur de deux million de piastres et plus.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province des millions acres de terres de choix.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

L. J. HOWE,
Acting chief clerk,
Provincial Lands, Winnipeg.

J. J. GOLDEN,
Provincial Gouvernement Agent,
617, Main Street, Winnipeg.

LE FEU

Nous avons remarqué que, depuis quelques jours, on allume des feux de débris à différents endroits dans la ville. C'est un moyen périlleux de nettoyer sa cour. Dans une ville, où les maisons et autres bâtisses se touchent nécessairement, on conçoit qu'une étincelle partie d'un brasier, puisse vite allumer un incendie.

Nous nous permettons donc de recommander la prudence. Nous sommes bien peu protégés contre le feu à Saint-Boniface. Nous savons qu'il y a sur le tapis différents projets destinés à nous donner une brigade efficace. Mais, en attendant, nous ne l'avons point, cette brigade. Et ne l'ayant point, il convient de prendre toutes les précautions requises pour prévenir le malheur des conflagrations.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Demain fête de l'Ascension.

—Vendredi, le 13 courant fête des arbres.

—M. Gabriel Arial est à se construire un atelier de peinture, avenue Provencher.

—Le trottoir fait par la ville sur le côté sud de l'Avenue Provencher est vraiment magnifique ; c'est large et résistant.

—La rivière Rouge se tient toujours à niveau élevé. Pas de dommages sérieux jusqu'à présent.

—C'est toute beauté de voir marcher les travaux préliminaires à l'Exposition. Tout fait croire au succès.

—On vient de poser quelques lampes électriques dans nos rues. Nous attendons la lumière, par conséquent, d'un moment à l'autre. Bonne nouvelle.

—Le Clarendon hotel, de Winnipeg, vient de changer de mains. Le nouveau propriétaire est M. C. Y. Gregory, autrefois de Queen's hotel Prix : $145,000.

—Les différents clubs de Baseball s'organisent partout. Nous espérons que nos amateurs de Saint-Boniface ne resteront pas en arrière des années dernières

—La ville de Saint-Boniface va imposer une taxe de 50c. aux bicyclistes. Un bon nombre de bicyclistes paient déjà la taxe de Winnipeg. "Notre ville va-t-elle construire un cycle path" !

—Lundi, le 16 courant, séance au collège à l'occasion de la fête du Père Recteur. Messieurs les membres du clergé et les anciens élèves sont cordialement invités.

—M. J. B. Leclerc a reçu un assortiment complet de pièces d'artifices, ballons, fusées, chandelles romaines, pétards etc., tous de première qualitée, pour être vendus d'ici à la fête du 24 mai; au Bazar, rue Dumoulin.

—Nous sommes menacés d'une famine de glace, cet été. Les magasins de la Arctic Ice company se fondent rapidement depuis qu'une chute de glace a défoncé un des murs de l'établissement. Une disette de glace, cet été, en temps d'Exposition, ce serait vraiment pénible.

—Les difficultés qui existaient entre la Winnipeg Electric Railway Co, et la Norwood Improve-Co, au sujet de notre tramway paraissent réglées, de sorte que le tramway traversera à Winnipeg sur le pont Norwood. Avec un bon service avec Winnipeg, nous serons contents.

—A Saint-Charles est morte la semaine dernière, à l'âge avancée de 101 ans, une dame Delorme, qui a résidé longtemps dans le Dakota et qui a connu les malheurs résultant des invasions cruelles des Sioux. Son mari et quelques uns de ses enfants furent alors massacrés par les sauvages.

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF LABROQUERIE—SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of LaBroquerie, to me directed, and bearing date the 20th pay of April A. D. 1904 commanding me to levy upon the several parcels of lands hereinafter mentioned and described for the arrears of taxes due thereon and costs.

I do hereby give notice that unless said arrears of taxes due thereon and costs be sooner paid I will at the hour of two in the afternoon on Tuesday the twenty first day of june A. D. 1904 at the town hall of St. Boniface, proceed to sell by public auction the said lands for the said arrears of taxes and costs.

The right-of-way of the Manitoba and South-Eastern Railway is reserved in case it intersects any of the lots hereby advertised to be sold.

DESCPIPTION.	Block or Section	No of Subdivision, Lot or Township	Parish Lot or Range	ACRES	Amount of Arrears	Costs	TOTAL	PATENTED Or UNPATD
SE¼	18	6	7	160	14 15	50	14 65	Pat.
L S s and W½ of L S 7 and E½ of L S	19	6	7	120	27 20	50	27 70	do
NW¼	21	6	7	160	65 34	50	65 84	do
SW¼	21	6	7	160	27 91	50	28 41	do
NE¼	22	6	7	160	19 12	50	19 62	do
-E¼	24	6	7	160	24 74	50	25 24	do
W½ of E½ of	27	6	7	160	25 94	50	26 44	do
E½ of E½ of	27	6	7	160	20 98	50	21 48	do
SE¼ (fraction of)	36	6	7	4/10	22 46	50	22 96	do
SW¼	36	6	7	160	24 61	50	25 11	do
·W¼	16	6	8	160	46 92	50	47 42	do
S½ of NW¼	18	6	8	80	27 85	50	28 35	do
W½ of NE¼	30	6	8	75/64	13 59	50	14 09	do
SE¼	4	7	7	109/80	16 33	50	16 83	do
SW¼	4	7	7	109/56	17 32	50	17 82	do
SE¼	18	7	7	160	29 46	50	29 96	do
L S s 5 6 and S½ of L S 11 12 of	3	7	8	93	10 85	50	11 35	do
SW¼	5	7	8	109/17	40 50	50	41 00	do
S½ of L S 13 of	17	7	8	20	23 70	50	24 20	do
NE¼	13	8	8	160	147 40	50	147 90	do
NE¼ except the most Ely 15 acres lying South of Dawson Road	17	8	8	137	40 47	50	40 97	do
NW¼	17	8	8	152	21 69	50	22 19	do
SW¼ except Ely 10 1 Wly 21 40 chains lying North Dawson Road	18	8	8	156	46 99	50	47 49	do
N½	21	8	7	232	189 64	50	190 14	do
SW¼ 27 and E½ of SE¼	28	8	7	240	29 05	50	29 55	do
Lots 9 10 Blk 5 Subs of lot			14	25	135 82	50	136 32	do
Fraction of lot			16	2	44 53	50	45 03	do
Fraction of lot			16	1	21 66	50	22 16	do
Fraction of lot			16	1	45 34	50	45 84	do
Fraction of lot			16	1	18 21	50	18 71	do
Fraction of lot			16	1	12 29	50	12 79	do
Lot			18	151	33 76	50	34 26	do
E½ of parcel describ in deed 6821				1/10	7 57	50	8 07	do
Lot			65	141	45 56	50	46 06	do
E½ of lot			79	67	25 98	50	26 48	do
NW¼	10	8	8	160	140 74	50	141 24	do
SW¼ and W½ of SE¼ except school ground	17	8	8	239	175 05	50	175 55	do
NW¼ and W½ of NE¼	7	8	8	240	245 62	50	246 12	do
All lot 19 except fraction describ in deed 7700				43a	331 39	50	331 89	do
That part of describ in deed 6124			27	66	76 84	50	77 34	do
Wly 6 chains in width of except wly36 feet			44	89	120 43	50	120 93	do

J. A. LACERTE, Secretary-Treasurer.
Rural Municipality of LaBroquerie.

Chronique de la Province

SAINT-LAURENT

Nous apprenons avec plaisir que notre ami le capitaine Ernest Trudel de Saint Laurent Man, vient de recevoir la médaille des Vétérans "du Fenian Raid" Nos félicitations.

CONDOLEANCES

Il est proposé par Messieurs Geo. Roy et J. H. Gariépy ; secondé par Messieurs A. Prince, R. Duplessis et W. Gariépy.

Que c'est avec un profond chagrin que notre Société et avec elle la population française d'Alberta ont appris la mort prématurée de madame N. D. Beck, une des dames d'élite de notre ville qui a toujours été si dévouée et si utile aux intérêts de notre église St-Joachim de même qu'aux progrès de notre Société.

Proposé par Messieurs S. Larue et J. N. Pomerleau ; secondé par Messieurs J. Bilodeau, Leclerc et et P. E. Lessard.

Qu'en témognage de sympathies à la douleur de notre ami M Beck, tous nos membres se fassent un devoir d'assister au service funèbre et former le chœur de l'orgue au complet pour rehausser l'éclat des funérailles de la regretté défunte.

Proposé par Messieurs J. Chénier et J. Picard ; secondé par Messieurs Lucien Dubuc, J. G. Fairbanks et G. Pelletier :

Qu'une copie des présentes résolutions soit transmise à M. N. D. Beck avec nos compliments de sincères condoléances et soit publiée dans les journaux de Saint-Boniface et Montréal. Adopté.

EMILE TESSIER Sec.,

Dignite du Travail

Le problème le plus inquiétant à résoudre aux yeux des économistes qui observent sérieusement la marche des idées modernes, c'est celui du service intérieur des maisons. Les choses menscent d'arriver à un point où la vie de famille va devenir impossible, par suite du dégoût de plus en plus prononcé pour le rôle de serviteur.

C'est le résultat des doctrines perverses qui sont constamment répandues dans ce pays comme ailleurs et des notions erronées qui finissent par avoir cours touchant la loi sacrée du travail.

Le titre de domestique indiquait jadis une condition régulière et honorable ; de nos jours il tend à devenir une expression d'infériorité méprisable et la tendance universelle est de fuir toutes les occupations auxquelles se rattache une pensée de dépendance personnelle.

Plus de maitres, plus de soumission à la volonté d'un autre, tel est le mot de passe qui se propage avec une alarmante rapidité et sape à coups redoublés la base même de l'ordre social.

C'est en face de ce danger que SS. Léon XIII a tenté de si grands efforts pour éclairer les classes laborieuses et les prémunir contre les principes délétères que l'esprit du mal cherche à leur inculquer.

FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 17

LE RENEGAT

DEUXIEME PARTIE

MARTYRE

IV

LA VICTIME

L'écrivain se fatiguait par la marche et se perdait dans ses souvenirs qui le distrayaient. Sur le quai, il se rappela Saint-André des Arcs, bâti sur le terrain qu'occupe actuellement la place Saint-André-des-Arts. Plus à l'ouest se trouvaient les Grands-Augustins.

De l'autre côté de la Seine, Notre-Dame étendait sa gigantesque architecture. Il traversa le pont, arriva sur le parvis, l'œil charmé une fois de plus par les proportions harmonieuses du merveilleux monument.

Sur la place, entourée aujourd'hui par l'Hôtel-Dieu, la caserne et le square où trône sur son cheval colossal le Charlemagne de bronze, se pressaient Sainte-Geneviève-des-Ardents et l'église paroissiale de Saint-Christophe. Au pied de Notre-Dame s'abritait Saint-Jean-le Rond. Un peu plus loin, Saint-Denys et la Madeleine occupaient une partie de l'emplacement de l'hospice. La rue d'Arcole recouvre les fondations de Sainte-Marine, de Saint-Pierre-aux-Bœufs et de Saint-Landry.

Bonchamps entra dans Notre-Dame. Le tailleur de pierres qui en traça le plan, sut y renfermer une telle poésie, y concentrer une telle abondance de pensées, que, croyant ou sceptique, l'on est saisi, dès la porte, d'un sentiment particulier mêlé de peur et d'espérance. C'est une épopée écrite avec des pierres, à laquelle peut seule se comparer la Sainte-Chapelle, ce fleuron de l'architecture ogivale, ce sonnet sans défaut de la poésie du moyen âge.

Des voûtes nues, des pilliers massifs, s'exhale une sensation d'austère grandeur, figure de la puissante construction du dogme chrétien, la pierre inébranlable de la foi d'où l'architecte croyant s'élançait, artiste, vers les visions du ciel qu'il s'efforçait de reproduire dans les hauts vitraux aux couleurs étincelantes. Près de de terre, les combats de l'heure présente ; en l'air, la gloire de l'avenir. Le rayon qui tombe d'en haut, diapré de bleu, de vert, d'or et de pourpre, et s'étend sur les dalles du pavé, c'est l'espérance, aux images encourageantes, qui colore de ses reflets joyeux le terre à terre de l'existence.

L'émotion entrait par les yeux dans le cœur de l'écrivain, courait comme un frisson dans toutes ses fibres. Les maçons qui avaient construit ce temple ; les enfants, les hommes et les vieillards qui avaient charrié les pierres, amené le sable, monté l'eau ; les tailleurs d'images qui qui avaient sculpté les statues, les rosaces, les chapiteaux des colonnes ; les verriers qui avaient fondu, combiné, enchâssé dans le plomb les couleurs des vitraux ; tous ceux qui avaient mis la main à cette grande œuvre populaire, à ce grand poème ouvrier, qui étaient morts sans avoir contemplé, achevé, ce travail d'un siècle, tous avaient cru.

Ils avaient laissé, accrochées aux arêtes des pierres, avec l'usure de leurs mains, des parcelles de leur âme, ils avaient comme trempé chaque fragment, embibé chaque détail dans leur enthousiasme, et c'est pourquoi ces vastes surfaces de murs suent, avec le sang des mains des ouvriers qui s'y écorchées, l'acte de foi de la France du moyen âge, le parfum de la pensée chrétienne, la prière la plus pure qui monta jamais de l'homme vers son Créateur.

Bonchamps se sentait agrandi, élevé, emporté dans cette envolée d'idéal. Il s'oubliait, il se faisait l'âme de ce monument, il croyait avec lui. Il compara son corps à la colonne voisine. Combien il était petit auprès d'elle ! Pouvait-il se nier, lui, pygmée, auprès de cette œuvre colossale de croyance ?

Non, ce n'était pas lui le sceptique, ce n'était pas lui qui traitait d'absurdité la foi des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Bossuet, c'était une voix mauvaise au-dedans de lui qui raillait, se moquait de tout, et même de lui-même. Mais, lui, il croyait !

Il tomba à genoux, il pria avec larmes, il promit à Geneviève de marier Célestine à Beaufort et de se convertir ensuite, de se retirer dans un couvent, et d'y mener la vie des Pères du Désert et de François d'Assise, ce poète de la pauvreté.

L'horloge tinta. Il regarda sa montre :

—Cinq heures ! fit-il. Comme il y a longtemps que je suis-là !

Il se releva, brossa soigneusement les genoux de son pantalon et sortit.

Sur la place, au grand jour, l'émotion l'abandonna soudain.

Il jeta autour de lui un regard circonspect pour s'assurer qu'il n'y avait là aucun visage de connaissance, et il gagna rapidement le trottoir de l'Hôtel-Dieu en disant :

—Pourvu qu'on ne m'ait pas vu !

TROISIÈME PARTIE

LES CORRUPTEURS

I

LES MINES DE LAOKA

Le 15 novembre de cette année 1879, l'article suivant paraissait dans l'important journal financier "l'Echo Commercial" :

"Nous recevons de Marseille la nouvelle que de hardis pionniers viennent d'arriver du Tonkin.

"Les articles de notre savant confrère Gustave Bonchamps sur l'extrême Orient, publiés il y a quelques années par la "Grande Revue", avait fait naître dans l'esprit de quelques financiers la pensée de mettre en exploitation les richesses minières que l'on disait exister dans les hautes régions du Fleuve-Rouge.

"Une entreprise aussi considérable, et qui devait être exploitée à une telle distance de la mère patrie, ne pouvait se décider à la légère. Désireux de faire profiter la France la première de la mise en œuvre de ces pensées, n'écoutant que leur patriotisme, des banquiers parisiens s'associèrent pour envoyer à frais communs dans l'extrême Orient une mission composée de savants et d'ingénieurs. Aujourd'hui, ils ont atteint le but de leurs recherches et préparé le terrain à nos travailleurs.

"Nous publierons bientôt, — car nous espérons qu'ils voudront bien en charger "l'Echo Commercial", — le récit de leur voyage et de leurs observations."

—Que dis-tu de cet article ? demanda Simon à Isaac, quand celui-ci en eut achevé la lecture.

—Ce n'est pas mal tourné. Qui en est l'auteur ?

—Moi.

—Vous ! Je ne vous savais pas écrivain.

—Un banquier est toujours écrivain, quand il s'agit de lancer une entreprise financière.

—De quelle entreprise s'agit-il ?

—D'une affaire capable de me remettre à flot, d'une pêche au million.

—Dans les eaux troublées du Tonkin ?

—Oui.

—Quels sont les banquiers parisiens associés pour envoyer une mission ?

—Cette société de banquiers ? C'est moi !...

—Et vos associés ?

—Tu les représentes tous, mon neveu ; du moins jusqu'à présent.

—Vous avez fait les frais d'une semblable expédition ?

—Es-tu naïf ! Ces hardis pionniers n'existent que dans ma tête. Ne t'ai-je pas dit que c'est moi-même qui avait fait l'article ?

C'est un roman, alors ?

—Oui, un bon gros roman d'autrefois sorti de toutes pièces de l'imagination de son auteur.

—Tandis, que maintenant, les romanciers cachent sous des noms supposés des faits réellement arrivés.

—Telle n'est pas l'histoire de mon Tonkin.

—Vous prononcez déjà "mon Tonkin".

—Je compte bien l'exploiter assez pour pouvoir le dire mien, l'appeler ma propriété. Je l'invente. Personne ne pensait au Tonkin, que deux ou trois savants qui écrivaient dessus, et des missionnaires catholiques qui allaient s'y faire martyriser.

—Bonchamps approuve-t-il l'emploi que vous faites de ces articles ?

Mon neveu rappelle-toi donc une fois pour toutes ce que je t'ai dit à propos de Bonchamps : il a un cadavre entre nous. Quand je dis un cadavre, je parle au figuré, il n'y a qu'un secret. Je le tiens en laisse, comme une vieille femme tiens son petit chien, et je le mène où je veux. Non seulement il me laissera m'appuyer de son autorité, mais je veux même qu'il écrive des articles en faveur de mon affaire.

—Puisque vous faites de cet homme ce que vous voulez, pourquoi ne l'obligez-vous pas à me donner à me donner Célestine ?

—Plais-tu à la jeune fille ? te témoigne-t-elle quelque reconnaissance de tes attentions ? Sa tenue au cimetière ne me permet pas de le penser.

—J'avoue que, malheureusement, elle se montre d'une froideur désespérante. Peut-être aussi n'avez-vous pas parlé au père comme il le fallait ?

—Mon neveu écoute ceci : quelque bonne que soit la corde, quand on tire trop fort dessus, on finit par la casser. Je tiens Gustave en laisse, mais si je tire trop violemment sur la ficelle, elle se cassera, surtout s'il s'agit de sa fille. Mlle Célestine est pour cet homme ce que tu es pour moi. D'ailleurs, si Bonchamps n'avait pas d'enfant, je crois bien qu'il y a longtemps qu'il m'eût glissé des mains. Un enfant c'est le bonheur d'un homme, mais c'est aussi son esclavage.

Huit jours plus tard, paraissait un deuxième article :

(A Suivre)